

Codes CCAM	Libellés	Codification	Tarif de responsabilité (1)	Montant maximum du dépassement (2)	Montant maximum autorisé (1 + 2)
HBKD300	Remplacement de 3 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	51,60	13,52	65,12
HBKD212	Remplacement de 4 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	68,80	15,32	84,12
HBKD462	Remplacement de 5 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	86,00	19,15	105,15
HBKD213	Remplacement de 6 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	103,20	22,98	126,18
HBKD140	Remplacement de 7 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	12,40	31,54	151,94
HBKD244	Remplacement de 8 facettes d'une prothèse dentaire amovible	FDR	137,60	36,05	173,65

Orthopédie dento-faciale					
Traitement des dysmorphoses, par période de six mois, dans la limite de six périodes :					
- sans multiattaches		FDO	193,50	139,50	333,00
Traitement des dysmorphoses :					
- avec multiattaches		FDO	193,50	270,50	464,00
Séance de surveillance (au maximum deux par semestre)			10,75	0	10,75
Contention après traitement orthodontique :					
- 1 ^{re} année			161,25	0	161,25
- 2 ^e année			107,50	0	107,50
Disjonction intermaxillaire rapide pour dysmorphose maxillaire en cas d'insuffisance respiratoire confirmée			387,00	0	387,00
Orthopédie des malformations consécutives au bec de lièvre total ou à la division palatine :					
- forfait annuel, par année			430,00	0	430,00
- en période d'attente			129,00	0	129,00
Traitement d'orthopédie dento-faciale avec multiattaches au-delà du seizième anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale portant sur les maxillaires pour une période de six mois non renouvelable		FDO	193,50	187,62	381,12